

politique

Les dessous de la démission de Michel Mercier

Michel Mercier, ex-Modem passé à l'UDI, a démissionné, samedi 5 janvier, du Conseil général du Rhône. Élu maire de Thizy-les-Bourgs il est contraint par la loi qui interdit de cumuler la présidence de deux exécutifs.

• Par Isabelle Gonzalez Publié le 06/01/2013 | 17:17



© France3 RA A Saint-Forgeux ce dimanche 6 janvier 2013

Ce départ, après 23 ans, est en fait la suite logique de l'annonce surprise, début décembre, de la création d'une euro-métropole lyonnaise au profit du socialiste Gérard Collomb, président de la communauté urbaine.

Le Rhône amputé pour moderniser la carte électorale

A l'époque la nouvelle avait pris tout le monde de court, la totalité des élus du département comme de la communauté urbaine n'en ayant pas été informés.

Curieusement, les présidents de la communauté urbaine, le Grand Lyon et du Conseil général, avaient choisi de prévenir d'abord les médias lors d'une conférence de presse organisée le 4 décembre. Ensemble, ils avaient alors présenté une initiative inédite de projet de loi visant à transformer la communauté urbaine en "métropole européenne". "C'est une première en France", avait affirmé Gérard Collomb et cela avait pour principale conséquence qu'une fois devenu métropole européenne, le Grand Lyon se séparera administrativement du département du Rhône!

La question s'était alors posée de savoir si Michel Mercier allait rester à la tête d'un département du Rhône réduit au Beaujolais, au Val de Saône, aux Monts du Lyonnais et aux Monts de Tarare?

Un dernier fait d'arme au profit du Grand Stade de l'OL

Les deux hommes ne se sont pas contentés de discuter du découpage territorial. Ils ont, dans le même temps, abordé d'autres dossiers locaux, dont celui du Grand Stade, Gérard Collomb demandant à Michel Mercier de lui ôter une épine du pied.

Ainsi, juste avant de tirer sa révérence, l'ex-président du département fait voter à son exécutif une délibération très controversée : le Rhône est devenu le garant d'un emprunt à hauteur de 40 millions d'euros, dont doit bénéficier le constructeur Vinci, dans le casse-tête qu'est devenu le financement du Grand Stade.

La retraite paisible dans une « Thizy » remplumée

Le 1er janvier, la fusion de plusieurs communes ont abouti à la naissance de deux nouvelles entités, dont celle de Thizy-les-Bourgs : anciennement Bourg-de-Thizy (2615 habitants), Thizy (une commune de 2483 habitants dont Mercier a été maire de 1977 à 2001), Marnand (616 habitants), Mardore (513 habitants) et La-Chapelle-de-Mardore (207 habitants). Ce qui aboutit à une honorable commune de 6000 habitants, à la tête de laquelle Michel Mercier vient donc de se faire élire ce samedi 5 janvier.

Gérard Collomb a désormais les coudées franches pour créer une métropole européenne à la mesure de son ambition. A la tête du conseil général du Rhône, c'est l'UMP Michel Forissier qui assure l'intérim, en attendant les élections qui désigneront, dans un mois, le prochain président du Département.